

# VOTATION CITOYENNE SUR LE DROIT DE VOTE DES ÉTRANGERS

***Êtes-vous favorable à ce que tous les étrangers résidant en France aient le droit de vote aux élections :***

- municipales  oui  non
- locales (municipales, départementales et régionales)  oui  non
- nationales  oui  non
- européennes  oui  non

*Réponse à déposer dans l'urne ou à envoyer par courrier avant le 1<sup>er</sup> juillet 2024 à :*

*ASECA, Maison des associations, 12 rue Frédéric-Petit, 80 000 Amiens*

*ou*

*FTCR, 23 rue du Maroc, 75 019 Paris*